



L'ANTIDOTE

VOLUME 1, numéro 3 février 2013

Des changements importants sont survenus dans l'équipe du Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est.

En effet, madame Thérèse Gagnon a remis sa démission en janvier. Elle cumulait plus de 17 ans de travail au sein de notre organisme comme coordonnatrice (15 ans) et intervenante. Son dévouement, son professionnalisme et sa détermination ont fait évoluer l'organisme de façon remarquable et nous l'en remercions énormément pour tout ce beau travail. Elle croyait (et crois toujours) au communautaire et en notre approche si particulière de venir en aide aux gens dans le besoin. Elle nous accompagnait et nous conseillait dans notre travail, pas toujours évident, de consultantes budgétaires et bien d'autres tâches. Thérèse, nous te souhaitons du repos et du temps pour toi et ta famille. Encore une fois merci pour tout!

L'équipe du Service budgétaire



N.B. Ce bulletin ne s'autodétruit pas si vous le faites circuler auprès de vos amis(es) ou tout autres personnes intéressées!

Dans cette édition vous retrouverez:



- * Nouvelle émission Déficit zéro
- * Augmentation du salaire minimum
- * Augmentation du prix du panier d'épicerie.
- * Au revoir Sophie
- * Résultat de la neuvième campagne « Dans la marge jusqu'au cou! »
- * « Protégez-vous » fête ses 40 ans.
- * Faites valoir vos droits.

Rappel

Procurez-vous un frigo neuf à un prix imbattable .

Hydro-Québec offre le programme de remplacement des frigos pour les ménages à faible revenu.

Pour savoir si vous êtes éligibles composez le :

1-877-222-0809



NOUVELLE ÉMISSION À SURVEILLER « DÉFICIT ZÉRO »

Pour les personnes qui souhaitent améliorer leur qualité de vie en prenant leurs finances personnelles en main

Depuis le 9 janvier dernier, Télé-Québec diffuse une émission d'information divertissante qui va à la rencontre de personnes qui souhaitent améliorer leur qualité de vie en prenant en main leurs finances personnelles. Chaque émission offre l'occasion de décortiquer un thème différent tel que : l'achat d'une première maison, la spirale infernale de l'endettement, l'utilisation des cartes de crédit.

**Déficit Zéro,
mercredi 19 h 30 à
Télé-Québec
À ne pas manquer!**



René Vézina, chroniqueur et bloqueur au Journal Les Affaires, animera Déficit Zéro pour conseiller et outiller les Québécois en leur montrant qu'il est possible de gérer de façon intelligente ses finances personnelles sans compromettre sa qualité de vie.

AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM

Le 1er mai prochain, le salaire minimum franchira le cap des 10\$ l'heure



Québec a annoncé peu de temps avant l'arrivée des Fêtes, que le taux général du **salaire minimum sera haussé à 10,15\$**, une hausse de 0,25\$ l'heure. Actuellement une personne qui travaille 40 heures au salaire minimum gagne 20 592\$ par année. À compter de mois de mai prochain, elle gagnera 21 112\$. Par ailleurs, le taux du salaire minimum payable aux salariés au pourboire passera de 8,55 \$ à 8,75 \$.

Selon Agnès Maltais ministre du travail, la révision annuelle du salaire minimum fait partie des moyens que le gouvernement privilégie pour lutter contre la pauvreté et valoriser le travail

AUGMENTATION DU PRIX DU PANIER D'ÉPICERIE



Un groupe de chercheurs de l'Université de Guelph en Ontario, prévoit une augmentation jusqu'à 3.5% sur le prix des aliments en 2013. Cette augmentation représente une somme de 182\$ par année, que vous devrez déboursier pour un panier d'épicerie équivalent à 100\$ par semaine.

Pour contrer la hausse des prix prévue, nous devons mieux gérer nos achats afin de réduire la facture .

Voici quelques conseils qui pourraient vous aider à réduire le coût de votre panier d'épicerie:

- Planifiez les repas de la semaine avec les spéciaux de la circulaire;
- respectez votre liste d'achats;
- évitez les mets préparés, vous économiserez en les faisant vous-même;
- privilégiez les marques de l'épicerie qui souvent sont fabriquées par les marques plus connues.
- remplacez la viande, dont on prévoit une augmenta-

tion de prix de 6.5% à 8.5%, par des légumes ou le tofu qui sont beaucoup moins dispendieux.

Bien s'alimenter quand on a un budget serré, peut parfois être une tâche ardue. Les trucs précédents peuvent vous aider à réaliser des économies. Gardez en tête que votre argent = votre énergie.



Tandis qu'une personne meurt de faim à toute les quatre secondes et que l'on nous annonce une augmentation du prix du panier d'épicerie, Statistique Canada nous apprend que chaque canadien jetterait 402 livres de nourriture par an.

Le principal gaspillage alimentaire provient de nos foyers où la nourriture oubliée devient vite périmée.

AU REVOIR SOPHIE

C'est avec plaisir que le Service budgétaire a accueilli Sophie Albert à titre de stagiaire en techniques de travail sociale cet automne, et c'est avec regret que nous l'avons laissé partir.

Sophie s'est intégré au sein de notre équipe avec une énergie hors du commun et s'est approprié rapidement les compétences pouvant lui servir dans ses interventions.

Nous te souhaitons beaucoup de succès dans l'avenir et au plaisir de te revoir.

L'équipe du Service budgétaire

Lac-Saint-Jean-Est.



RÉSULTATS DE LA NEUVIÈME CAMPAGNE « DANS LA MARGE JUSQU'AU COU! »

Cet automne, a eu lieu la 9^e édition de la campagne «Dans la Marge jusqu'au cou!» La campagne nationale de sensibilisation au crédit et à l'endettement a connu un franc succès à la grandeur du Québec.

La coalition des associations de consommateurs en collaboration avec les associations de consommateurs vous avaient lancé une invitation afin de participer au «Défi Crédit» qui propose de réfléchir à l'urgence de poser des gestes d'utilisation responsable du crédit et de retrouver la santé fi-

nancière afin de contrer les effets du surendettement.

Félicitation à tous ceux qui ont relevé le «Défi Crédit». Le Service budgétaire vous encourage à continuer à prendre des résolutions réalisables quant à votre budget durant toute l'année. Vous pouvez entre autre vous engager ;

- à faire votre budget et le respecter,
- ne pas utiliser votre carte de crédit pour des achats impulsifs,
- payer le solde de votre carte de crédit au complet et à temps.

Afin d'encourager les gens à changer leurs habitudes et comportements, des prix de participation pouvaient être gagnés dans le cadre du «Défi Crédit». Dix bons de 50\$ pour des biens essentiels et 500\$ pour la participation aux activités.

Nous avons été heureux d'apprendre que nous avons eu une gagnante au Lac-Saint-Jean pour un prix de 50\$ que nous lui avons remis avec plaisir.



PROTÉGEZ-VOUS FÊTE SES 40 ANS

Pour votre information, Protégez-vous fêtera ses 40 ans cette année. Pour cette occasion un concours est organisé en collaboration avec la Caisse d'économie solidaire. Du 7 janvier au 15 février 2013 vous pouvez courir la chance de gagner un REER solidaire d'une valeur de \$1000.00, en vous rendant sur ce site www.protegez-vous.ca/concours40ans. Bonne chance!

FAITES VALOIR VOS DROITS

La politique d'exactitude des prix est un outil que nous vous invitons à utiliser pour que vos droits soient respectés



Nous vous avons déjà parlé à plusieurs reprises de la **politique d'exactitude des prix** qui consiste à réclamer un dédommagement lorsqu'une erreur de prix est constaté à la caisse.

Dans le **Protégez-vous** de février 2013 on nous fait part de situations qui peuvent occasionner des litiges lors l'application de la politique. En voici quelques exemples

Dans le cas d'un spécial, exemple, 3 pour 5\$ le commerçant n'est pas obligé de vous accorder le rabais si vous achetez seulement un article. Le rabais s'applique à la condition d'acheter 3 articles.

Lorsque la même erreur se reproduit pour plusieurs biens identiques dans la même transaction, le commerçant doit corriger le prix de tous les articles, mais n'est tenu d'offrir un dédommagement de 10\$ que pour un seul.

Le prix de l'alcool ainsi que le tabac et le lait est déterminé par d'autres lois ou règlements et sont exclus de la Politique d'exactitude des prix, le commerçant cependant doit respecter l'offre indiqué mais n'a pas à vous offrir un dédommagement de 10\$.

Si le rabais est terminé et que la date limite du rabais est inscrite sur l'affiche, même en petit caractère, la politique ne s'applique pas et vous devez payer le prix régulier.

Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour réclamer un ajustement de prix. Pour ce faire, vous devez retourner dans le commerce avec l'article et le reçu de caisse.

Si vous n'avez pas le produit en main, les données inscrites sur une facture sont suffisantes pour prouver qu'une erreur de prix a été commise. L'OPC signale cependant que dans ce cas les commerçants sont réticents à obtempérer.